

Direction de la Construction  
et du Patrimoine



**Direction Départementale des  
Territoires**

40, rue Jean Racine  
BP 20317

**60021 Beauvais Cedex**

Senlis, le

**19 FEV. 2016**

N/Réf. : DJ/GA/16-009

Affaire suivie par Gwenaëlle Audoux  
☎ : 03.44.63.77.21.

E-mail : [gwenaelle.audoux@sanef.com](mailto:gwenaelle.audoux@sanef.com)



**Objet :** Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)  
des communes de Pont-l'Évêque et  
Pisseleu-aux-Bois.

À l'attention de Madame Christine Poirié

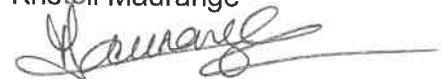
Madame,

Faisant suite à vos courriers du 1er février 2016, je vous informe que les communes citées en objet et situées dans le département de l'Oise ne sont pas traversées par nos ouvrages autoroutiers.

Par conséquent, nous n'avons aucune remarque à formuler en ce qui concerne l'élaboration des PLU pour l'ensemble des communes précitées.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Kristell Maurange



Responsable Foncier